

Communiqué de Presse

À 6 mois du 30^{ème} anniversaire de la Convention relative aux Droits de l'Enfant des Nations Unies, Educo appelle les médias à rendre compte de la situation des enfants

Le 20 novembre 2019 marquera le 30^{ème} anniversaire de la Convention Relative aux Droits de l'Enfant. Durant cette période, il est souhaitable que les médias s'intéressent davantage aux questions liées à la jouissance des droits par les enfants afin de contribuer à remettre en lumière les défis auxquels font face cette catégorie de personnes ayant des besoins et des droits spécifiques. Mais le risque d'un traitement peu professionnel des informations liées à cette couche fragile n'est pas absent.

La *Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant* est le traité des droits de l'homme le plus largement ratifié de l'histoire. 196 États l'ont ratifié, alors que les États-Unis en sont signataires. Le Mali figure parmi 196 États et l'a ratifiée le 20 septembre 1990. En 1998, il a également ratifié la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant.

Le travail des journalistes en relation avec les enfants et les adolescents fait partie du cadre institué par l'ONU. En s'appuyant sur ce cadre et sur les quatre principes directeurs de la Convention, à savoir l'intérêt supérieur, la non-discrimination, la participation et le droit à la survie et au développement, **Educo a conçu un kit média qui servira de base à des ateliers avec les journalistes.**

"La diffusion d'informations relatives aux enfants requiert un savoir-faire, un professionnalisme mais aussi un engagement. C'est pourquoi il est impératif que les journalistes soient outillés, afin qu'ils s'approprient les meilleures méthodes en matière de protection et de promotion des Droits de l'Enfant. Chaque enfant et adolescent a des droits qui méritent d'être respectés par tous. Leur plein épanouissement passe forcément par une jouissance de l'ensemble de leurs droits et en toute dignité. La dignité et les Droits de l'Enfant doivent être respectés en toute circonstance y compris dans les processus de collecte, de traitement et de diffusion de l'information". Déclare Herman ZOUNGRANA, Directeur d'Educo au Mali.

Les orientations qu'Educo fournit aux journalistes dans ce guide s'appliquent avant, pendant et après la collecte d'histoires d'enfants et d'adolescents destinées aux médias. Le respect, le consentement et la gestion des risques sont les trois principaux impératifs auxquels les journalistes doivent se conformer. Il est également essentiel qu'une jeune personne puisse savoir comment son image et les informations qu'elle communique seront utilisées dans les médias, et si celles-ci seront présentées d'une manière valorisante. Il est de plus fondamental d'assurer la confidentialité des informations personnelles de l'enfant et de sa famille, et tout spécialement pour les personnes qui évoluent dans des contextes particulièrement vulnérables.

Educo au Mali, organisera au cours du mois de Juin, une série d'activités en lien avec les Droits de l'Enfant, à l'endroit de diverses cibles dont les enfants eux-mêmes, les journalistes et les acteurs en charge de la protection de leurs droits. Ces activités prévues à Bamako, Ségou et Bako seront mises à profit pour vulgariser le guide d'interview.

L'amélioration de la connaissance des hommes de médias en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant est essentielle dans la défense de la cause juvénile. Leurs publications et reportages doivent en tout temps et en tout lieu, protéger et favoriser le développement physique, spirituel, social, affectif, intellectuel et culturel des enfants, pour faire d'eux de véritables communicateurs et protecteurs des enfants en action au sein de leurs organes.

Le 20 novembre 1989, les gouvernements, les leaders religieux, les ONG ainsi que d'autres institutions ont approuvé le texte final du traité. Afin de célébrer les trois décennies qui se sont écoulées, l'ONU a mené tout au long de l'année 2019 des activités visant à encourager les gouvernements à renouveler leur engagement envers la Convention en plaçant les droits de l'enfant au centre des agendas nationaux.

Nous avons l'occasion de nous engager ensemble et de faire la différence, chacun à son niveau, pour faire rayonner les Droits de l'Enfant au Mali.



Contacts: Hadja Nantenin DIOUMESSY/Responsable Communication Tel : (00223) 97/85/55/05